Atelier sur la migration des travailleurs et les systèmes d'information sur les marchés du travail
Le mardi 24 février 2009

Notes à l'intention du sous-ministre adjoint aux politiques
et à la recherche, ministère du Travail du Québec
monsieur Normand Pelletier

Je suis très heureux de vous accueillir ce matin à l'occasion de cet atelier sur la migration des travailleurs et les systèmes d'information sur les marchés du travail, organisé conjointement par l'Organisation des États Américains et Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Je suis heureux d'abord de vous souhaiter la bienvenue dans la ville de Québec. Comme plusieurs d'entre vous savent, l'an dernier était le 400e anniversaire de la fondation de notre ville. Ce fut une belle occasion de se remémorer l'histoire de notre ville, de ses origines et de son évolution.

Cela peut vous intéresser de savoir que le nom même de « kébec », attribué par les autochtones, signifie « là où le fleuve se rétrécit » et ce site se démarquait déjà comme lieu de rencontre et de rapprochement des premiers habitants au moment de sa fondation. Comme les autochtones, le français Samuel de Champlain, l'illustre fondateur de la ville, a eu la sagesse de reconnaître et d'apprécier son potentiel.

Au fil des ans, d'autres ont également apprécié ce site, et Québec a été la capitale d'un ensemble de territoires dont notamment la Nouvelle-France, le Bas-Canada, le Canada-Uni et la province du Québec. Ainsi, tout au long de son histoire, Québec a été un lieu de réunion, et la votre peut alors être située dans une belle continuité.

Je veux donc encore une fois vous offrir la plus cordiale des bienvenues à Québec.

Par ailleurs, je suis heureux, et honoré, de vous souhaiter la bienvenue à cet atelier sur la migration des travailleurs et les systèmes d'information sur les marchés du travail. Dans le contexte plus large de la mondialisation, et des difficultés économiques actuelles qui se répercutent à l'échelle planétaire, cet atelier arrive à point nommé.

Vos objectifs sont à la fois forts pertinents et très ambitieux :

- Échanger des pratiques exemplaires à l'échelle de l'hémisphère sur le développement des systèmes d'information sur le marché du travail;
- Évaluer les répercussions de la migration sur les pays d'origine et les pays d'accueil dans le contexte de la crise économique mondiale; et

- Apprendre à mieux comprendre la dynamique entre la mobilité des travailleurs, la migration et les marchés du travail et ce en partageant les points de vue de représentants patronaux, de représentants des travailleurs, de gouvernements nationaux, et d'institutions multilatérales et universitaires.

Pour atteindre ces objectifs, vous aurez la chance durant l'atelier d'entendre des experts sur des thématiques d'envergure :

- L'économie mondiale et les marchés du travail dans les Amériques
- L'information sur le marché du travail dans les Amériques, et
- Les outils d'analyse et de prévision concernant l'information sur le marché du travail au Canada, ainsi que
- Les défis de la gestion de la migration et de la mobilité.

Votre programme témoigne de la vision, de l'énergie et de l'audace et je vous en félicite. Au Québec, nos préoccupations rejoignent à plusieurs égards les thématiques qui font l'objet de cet atelier.

J'aimerais mentionner en premier l'importance stratégique que nous attribuons à l'information sur le travail. En effet, la disponibilité d'information de qualité sur le travail est, bien sûr, une condition indispensable, pour assurer un bon diagnostic de la nature et de l'ampleur des problématiques, et pour identifier les voies de solution appropriées.

Une dimension importante de la mission de notre ministère touche justement la cueillette de statistiques et leur diffusion, et la préparation et la distribution (dont notamment électronique), de bilans et de rapports.

Nous avons mis en place une variété de moyens pour recueillir et assurer la diffusion d'information concernant divers aspects du domaine du travail. À titre d'exemple, le ministère du Travail a développé un site internet qui donne accès gratuitement à l'ensemble des conventions collectives de travail des entreprises syndiquées au Québec.

Un domaine d'étude qui nous intéresse plus particulièrement concerne les innovations en milieu de travail, et le site internet du Ministère y consacre une section importante. Par ailleurs, nous publions un bulletin électronique d'information sur le travail et une revue spécialisée intitulé *Regards sur le travail.* Par ces exemples, je souhaite illustrer tout l'intérêt que suscite cette thématique, au ministère du Travail du Québec, intérêt qui est partagé notamment par nos collègues ici présent de la Commission des normes du travail, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

À ce sujet, il y a lieu de mentionner que les responsabilités en matière du travail au Québec sont reparties entre plusieurs organisations. À titre d'exemple, le ministère du Travail a pour

mission d’assurer aux personnes des conditions de travail équitables et de promouvoir des rapports de travail qui favorisent le respect et l’harmonie dans les milieux du travail ainsi que la performance des organisations. De son côté, la Commission des normes du travail est chargée notamment de promouvoir le respect de l’application de la Loi sur les normes du travail, et d’en assurer la surveillance.

Quant au ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale, en vertu de sa mission il contribue notamment à l’équilibre du marché du travail et à la lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale en offrant des services en matière d’emploi et de solidarité sociale. Pour sa part, le ministère de l’Immigration et des Communautés culturelles recrute et sélectionne des candidats à l'immigration permanente et temporaire et favorise l’insertion en emploi des nouveaux arrivants, entre autre.

J’aimerais souligner par ailleurs que pour le gouvernement du Québec, les questions concernant la mobilité de la main d’œuvre, les travailleurs migrants et les travailleurs étrangers temporaires nous tiennent particulièrement à coeur. Sur cette thématique, comme sur les autres volets du programme de l’atelier, les représentants du Québec vont écouter avec grand intérêt les exposés et les discussions qui s’ensuivront et ont pour mandat de rapporter aux autorités, les fruits de vos délibérations.

Ici j'aimerais prendre quelques instants pour souligner l'importance de la tenue même de cet atelier. Dans la conjoncture actuelle, il est plus que jamais important que nous tous, de différentes régions des Amériques, nous communiquions, que nous échangions et que nous partagions nos préoccupations, nos réalisations et nos bons coups. En cette matière nos similitudes peuvent nous renforcer, et nos différences agir comme source de créativité.

L'importance de cette pratique de mise en commun, de partage et d'échange est bien illustrée au Canada**.** En vertu de la Constitution, les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral partagent les pouvoirs en matière du travail. De fait, la majorité des travailleurs sont assujettis aux lois du travail de la province ou du territoire où ils résident, et le gouvernement fédéral régit environ 10 % de la main-d'œuvre du Canada, principalement dans les domaines des communications, du transport, des services bancaires, et de la fonction publique fédérale.

Depuis 1938, l'Association canadienne des administrateurs de législation ouvrière – l'ACALO, regroupant les sous-ministres et les dirigeants d'organismes du domaine du travail de tous les gouvernements – assure un forum efficace pour la communication et la concertation, et la réalisation de travaux communs jugés utiles par l'ensemble des membres, que ce soit relatifs aux normes du travail, à la santé et la sécurité du travail, à la médiation – conciliation, aux affaires internationales du travail ou à la politique stratégique sur le travail.

À travers les deux jours d’atelier, j’espère que vous aurez l’occasion de profiter ne serait-ce que brièvement, de quelques uns des nombreux attraits de la ville.

En ce temps ci de l’année, malgré - et en partie à cause - de la température extrême, la ville présente des points de vue magnifiques : le fleuve Saint-Laurent couvert de glace, les Plaines d’Abraham remplies de neige, ainsi que la vieille ville et notre Assemblée nationale, le siège du Parlement du Québec, sauront sûrement vous émerveiller.

En guise de conclusion, il ne me reste qu’à vous souhaiter, à chacun et à chacune, de passer un bon et surtout un très fructueux atelier, à la hauteur des vos aspirations.

Bonne rencontre